

1^{er} Marathon Musical de l'Université de Lille du 23 au 25 Janvier 2020 Espace Culture, campus Cité Scientifique

Du 23 au 25 janvier 2020, la Direction Culture organise un marathon musical. Sur le principe du marathon sportif, des animations musicales (sous la forme jouée ou racontée) s'enchaîneront non-stop pendant 42 heures 19 minutes et 5 secondes à l'Espace Culture (Campus Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq).

Le marathon musical ne se veut pas un tremplin pour les étudiants. Il s'agit plutôt de mettre en valeur leurs pratiques artistiques de façon originale et dans de bonnes conditions. C'est aussi l'occasion de faire vivre l'Espace Culture dans une configuration inhabituelle : soit une ouverture non-stop pendant près de 2 jours. Espace de nuit, restauration, accueil personnalisé, différentes scènes : tout sera mis en place pour faire de l'Espace Culture un lieu dédié à la musique dans une ambiance conviviale et festive.

Cette première édition est organisée en coopération avec le CROUS, l'ESMD et l'école de musique de Villeneuve d'Ascq.

REGLEMENT DU MARATHON

1- CANDIDATURES

Pour participer au Marathon Musical, il suffit d'être étudiant ou personnel de l'Université de Lille. Les participants peuvent candidater en groupe ou en solo, quel que soit le répertoire (instrumental, vocal, classique, variété, jazz, DJ, musiques actuelles, musiques expérimentales). Les groupes extérieurs peuvent participer à condition qu'au moins un étudiant soit membre du groupe.

Il n'est pas prévu de rémunérations particulières pour les groupes, mais l'organisateur s'engage à mettre à disposition des locaux en ordre de marche et à prendre en charge les frais de restauration et de catering.

Tout participant mineur doit fournir une attestation parentale l'autorisant à participer à l'évènement.

2- MODALITES

Le dossier de candidature, à **remettre avant le 29 novembre**, doit comporter les éléments suivants :

- La fiche d'inscription jointe
 - Une présentation du musicien/groupe : présentation des membres, de la performance et du style de musique.
 - Une démo (format mp3 ou mp4, liens YouTube acceptés dans le corps du mail,).
- Il est également possible de déposer des extraits sur CD ou sur clé USB.

- Un visuel du groupe (format jpg de haute qualité).
- Une fiche technique prévisionnelle.

Les dossiers peuvent être déposés par mail à l'adresse : culture@univ-lille.fr

3- PROCESSUS DE SELECTION

Le dossier d'inscription sera soumis à une sélection.

Une audition pourrait être demandée.

Suivant le nombre de propositions recueillies, l'organisateur se réserve le droit de limiter la durée des interventions.

4- ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Les droits de SACEM relatifs à la prestation des groupes seront pris en charge par la Direction Culture. Les autorisations et informations relatives aux droits d'auteurs devront être présentées en amont à l'organisateur dans le dossier ou lors des auditions.

Modalités Techniques :

Les lieux et les installations techniques seront gérés par la Direction Culture.

L'organisateur détermine les heures de passage de chaque participant.

Le participant peut apporter son propre matériel mais il est à noter que la Direction Culture décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradations.

Tout matériel et décors extérieurs devront faire l'objet d'un agrément par le responsable technique.

Chaque membre du groupe accepte, avec sa participation au Marathon Musical, que des photos et des vidéos de sa personne en condition de travail ou de représentation soient prises et utilisées à titre promotionnel dans le cadre de la communication du Marathon Musical et des activités de la Direction Culture de l'Université de Lille, sans contrepartie financière ni restrictions particulières.